

MASTER 2 TRANSITION INDUSTRIELLE, ECOLOGIE ET TERRITOIRE (TIET)

DOMAINE(S) :

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ

FORMATION DIPLÔMANTE



FORMATION EN
APPRENTISSAGE



FORMATION CONTINUE



Ce master de l'UVSQ est accrédité Université Paris-Saclay.

Les étudiants auront une inscription "Paris-Saclay" et recevront un diplôme de l'Université Paris-Saclay.

Dans un contexte marqué, d'une part et à l'échelle française, par le recul de l'industrie dans l'économie nationale (mesuré par exemple en termes de déclin de l'emploi ou de déclin du poids de la production industrielle dans le PIB) et, d'autre part et à l'échelle globale, par des défis environnementaux majeurs (en résumé : pollutions diverses, changement climatique, fragilisation de la biodiversité), l'objectif du Master 2 Transition industrielle, écologie et territoires est de proposer une formation portant sur les transformations de l'industrie, la réindustrialisation, le « verdissement » de l'industrie, l'émergence de nouveaux secteurs industriels stratégiques orientés « développement responsable et écologique » (bas-carbone), l'accompagnement et la gouvernance de la transition, les relations entre aménagement du territoire/urbanisme et redéveloppement industriel. En d'autres termes, compte tenu des impacts environnementaux de plus en plus décriés et du rôle de activités industrielles dans le changement climatique et les perturbations environnementales, l'enjeu traité dans le cadre de cette formation porte sur des modalités de production industrielle induisant des impacts moindres (relocalisation, régionalisation de la production, circuits plus courts par exemple), sur l'émergence de nouveaux secteurs industriels moins dommageables à l'environnement (par exemple les énergies renouvelables : éolien, hydrolien, solaire, voire méthanisation), ainsi que sur le développement de nouvelles pratiques telles que le recyclage des produits et le soutien au développement de l'écologie industrielle (économie circulaire).

Le descriptif complet du master se trouve sur le site de l'Université Paris-Saclay.

Conditions d'admission

CANDIDATURE OBLIGATOIRE :

Tout candidat à cette formation doit obligatoirement candidater en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay.

DEMARCHES COMPLEMENTAIRES :

POUR L'APPRENTISSAGE :

Le CFA partenaire pour la mise en œuvre de l'apprentissage de ce master est **le CFA-Union**, il apporte son aide aux étudiant-es dans la mise en place de leur contrat d'apprentissage. Il organise la coopération entre l'apprenti-e, l'UVSQ et l'entreprise.

Le CFA UNION est une association loi 1901 qui réunit des Universités et de Grandes écoles de l'Académie de Versailles (www.cfa-union.org).

> Dossier de candidature

POUR LA REPRISE D'ÉTUDES :

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

» Si vous ne répondez pas aux Conditions d'Admission définies dans la fiche en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay :

Téléchargez le complément de dossier VAPP

» Dans tous les cas :

1. Candidatez en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay
2. Téléchargez la fiche de liaison et retournez-la par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

» Tarif et financements

» Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

» Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Secrétariat pédagogique

Sylvie FAUVEAU

sylvie.fauveau@uvsq.fr

Tél. 01 39 25 50 09

Bur. : A321

Formation continue / Reprise d'étude

Stéphanie Aubineau

stephanie.aubineau@uvsq.fr

01 39 25 51 17

CFA - Union

Anna TOTH

anna.toth@cfa-union.org

01 69 15 35 12

Perspectives professionnelles

Professionnels

Toutes les structures concernées par les enjeux et la conduite de la transition industrielle : secteur public, privé ou tiers secteur.

Consultant en transition écologique, développement industriel, responsable environnement.

Poursuite d'études

Doctorat